

## **DEC191900INSB**

**Décision portant nomination de M. Gilles Bonvento aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°9199 intitulée « Laboratoire de maladies neurodégénératives : mécanismes, thérapies, imagerie »**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR9199, intitulée « Laboratoire de maladies neurodégénératives : mécanismes, thérapies, imagerie », dont le directeur est Monsieur Emmanuel Brouillet ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**DECIDE :**

### **Article 1er**

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, M. Gilles Bonvento, directeur de recherche à l'INSERM, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2019.

### **Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 31 juillet 2019

Le président-directeur général  
Antoine Petit

